

# RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 127

Date dépôt

Date validation 05/06/2018

## BACHELIER DE SPECIALISATION EN ADMINISTRATION DES MAISONS DE REPOS

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	1° Sciences humaines et sociales	DOMAINE D'ÉTUDES	9° Sciences économiques et de gestion
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	60

### A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

## **B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION**

La formation de bachelier spécialisé en administration des maisons de repos se réfère au niveau 6 du CEC. Elle a pour mission de préparer les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, les préparer à leur future carrière, permettre leur épanouissement personnel, créer et maintenir une large base et un haut niveau de connaissances, stimuler la recherche et l'innovation.

La formation d'année de spécialisation en administration et gestion des maisons de repos a pour mission de préparer des bacheliers diplômés, ainsi que les titulaires d'autres diplômes à l'organisation, la tenue de la comptabilité et la gestion (d'abord comme adjoint puis comme directeur d'une maison de repos et de soins).

La Spécialisation en Administration des Maisons de repos a pour objectif d'assurer à des étudiants ayant terminé au minimum un grade académique de bachelier dans les secteurs économiques, sociaux ou de la santé des compléments solides de formation dans le domaine de la gestion spécifique des maisons de repos dont la problématique occupe notre horizon politique et social depuis des décennies, ce que l'on peut aisément comprendre lorsqu'on considère la pyramide des âges, l'accroissement de la longévité et le mode de vie de notre société post-industrielle.

Il importe de préciser que la formation de spécialisation organisée est une formation de complément pointue assurant toutes les qualifications nécessaires pour assurer la gestion quotidienne d'une MR<sup>1</sup> ou d'une MRS<sup>2</sup> ou pour seconder efficacement le gestionnaire

Bénéficiant de la reconnaissance par le Ministère des Affaires Sociales et de la Culture comme formation suffisante pour la direction des MR et MRS qui impose une formation spécifique minimale de 250 à 500 heures pour assurer la gestion d'un hébergement pour personnes âgées, l'originalité et l'étendue du programme garantit la formation de cadres moyens aptes à gérer des MR et MRS de moyenne importance ou à seconder efficacement le directeur d'une institution plus importante

Le Diplômé de l'année de Spécialisation se caractérise par sa polyvalence dans les différents domaines de l'administration et de la gestion spécifiques des MR et MRS.

Le Diplômé se charge ou aide à l'organisation, à la tenue, à l'exploitation et à la vérification de la comptabilité générale, analytique et budgétaire d'une MR ou MRS, dans le respect de la législation et des règles déontologiques. Il établit et communique tous les documents nécessaires aux résidents et aux fonctionnaires chargés de la vérification du respect des normes spécifiques en vigueur dans le domaine et est à même de défendre ses dossiers. Il comprend la culture, les activités et les stratégies des milieux médicaux, paramédicaux, administratifs et juridiques avec lesquels il est en contact. L'exercice de ses fonctions lui impose la confidentialité, la fiabilité, la flexibilité, le sens des responsabilités, une grande diplomatie et une grande tolérance, particulièrement envers ceux ou celles de nos aînés dont les facultés peuvent avoir involué.

De bonnes connaissances en gérontologie (sociale, économique, juridique et administrative) et en gériatrie (maîtrise de la terminologie gériatrique courante, notions claires sur l'évolution des principales maladies, sens aigu de la psychologie nécessaire devant certaines situations de « crise » qu'elles soient gériatriques [infarctus, glaucome, troubles de l'équilibre, de la parole de la respiration et de l'audition] ou psycho-gériatriques [démences confusions, psychoses, syndromes de glissement, hypocondrie, syndromes dépressifs sévères]) sont assurées par un ensemble de cours judicieusement choisis.

De très sérieuses aptitudes à la gestion des ressources humaines et à l'application des multiples normes réglementaires en vigueur dans le secteur permettent à ce type de diplômé de faire face d'une manière professionnelle aux mille et un aléas qui se présentent quotidiennement en MR et MRS.

Des connaissances juridiques spécialisées permettent à ce diplômé de bien éclairer les familles sur les aspects multiples des questions difficiles susceptibles de se poser (comme celles liées à la fin de vie).

Des qualités d'organisateur et de planificateur lui permettent d'assurer la vie la plus conviviale possible à l'intérieur de la MR / MRS, dans le respect de l'intégrité des personnes âgées et de leurs droits et dignité, ceci en respectant les normes budgétaires qui leur sont imposées structurellement (une MR/MRS d'un CPAS dont les tarifs sont sociaux a nécessairement des moyens plus limités que des séniories dans lesquelles les prix d'hébergement sont nettement plus élevés)

La flexibilité acquise au cours de la formation permet aux diplômés de s'intégrer dans tous les types de structures des MR et MRS. De bonnes connaissances en hygiène (infectieuse, alimentaire, domisme) et dans le domaine de la sécurité (incendies, inondations, nécessité d'évacuation d'un secteur ou de la totalité de la MR/MRS) leur permettent de réagir efficacement aux situations les plus diverses susceptibles de se présenter.

<sup>1</sup> Maison de repos

<sup>2</sup> Maison de repos et de soins

## **C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION**

### **1. S'insérer dans le milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la prise en charge des personnes âgées, même atteintes de pathologies lourdes
- Collaborer à la résolution de problèmes complexes d'organisation, d'administration et de gestion du groupe de résidents de la MR / MRS et de leur prise en charge dans le respect de la personne de chaque résident
- Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques en vigueur en MR / MRS
- Développer une approche non infantilisante et non paternaliste des résidents considérés comme des personnes
- Appliquer les règles et les bonnes pratiques en matière de discrétion et de respect des résidents
- S'inscrire dans une démarche de formation continue, ce qui est d'ailleurs une obligation pour le maintien de l'agrément par la Ministère des Affaires Sociales

### **2. Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe**

- Le diplômé saura accueillir et informer les visiteurs et les prestataires de soins externes
- Il participera proactivement à la gestion du personnel tant infirmier que technique et ouvrier
- Il saura faire appliquer les textes légaux et réglementaires en vigueur
- Il saura communiquer tant en externe qu'en interne et maintenir de bonnes relations parmi le personnel, tout en veillant à une prise en charge correcte des résidents
- Il saura communiquer avec discrétion et empathie et diplomatiquement avec les familles des résidents lors de situations spécifiques et particulièrement difficiles, (démences, situations de fin de vie, maladies incurables...) et cela en collaboration avec le médecin coordonnateur et les médecins traitants des résidents

### **3. Mobiliser les savoirs et savoir faire propres au Diplômé en Administration de maisons de repos**

- Assurer la gestion quotidienne de la MR / MRS
- Tenir ou superviser la tenue de la comptabilité quotidienne
- Assurer avec tact et diplomatie la prise en charge des résidents
- Veiller au respect et au bien-être de tous les résidents de la part de tous les membres de l'équipe
- Faciliter la tâche du personnel soignant en établissant un dialogue positif avec celui-ci, ce qui suppose une connaissance correcte de la terminologie gériatrique

### **4. Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**

- Identifier les structures, la culture la stratégie et les priorités de l'organisation
- Appliquer les règles de procédure en usage en MR / MRS
- Adopter une attitude adéquate en situation de crise (évacuation d'urgence des résidents, problèmes techniques, etc.)
- Savoir hiérarchiser les informations
- Evaluer sa propre pratique professionnelle et suivre une formation continue (qui est nécessaire au maintien de l'agrément)

### **5. S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à la mission d'un administrateur de MR / MRS**

- Etablissement et gestion des différents plannings et gestion du suivi des différents projets, dossiers et actions
- Gestion et suivi des activités courantes et des évènements
- Coordination et animation de l'équipe
- Assurer la supervision de la prise en charge correcte des résidents
- Gérer les priorités et le stress inhérent à la fonction
- Assister le directeur ou diriger soi-même tout ou partie de la MR / MRS